

Appel à la solidarité pour la fabrication de masques lavables en coton

Les masques de protection respiratoire individuelle (FFP2) et chirurgicaux doivent être réservés exclusivement aux professionnels soignants en contact avec les malades possibles ou avérés.

Pour ceux qui ne sont pas en contact direct avec des patients, les masques fait « maison » en coton complètent les mesures barrières en vigueur à appliquer par tous (respecter les distances de sécurité, se laver les mains et éternuer et tousser dans son coude).

La Communauté du Pays Voironnais assure une continuité de services à la population avec notamment l'aide à domicile aux personnes âgées dépendantes et avec la collecte des déchets ménagers.

Afin de protéger ces agents de la fonction publique, les usagers et limiter le risque de propagation du Covid-19, nous avons besoin de votre aide pour créer un stock de 400 à 600 masques en coton lavable, idéalement **d'ici le 27 mars**.

Pour en savoir plus pour fabriquer un masque : www.paysvoironnais.com

Où déposer vos créations ?

Pour nous tenir informés de votre participation et pour plus d'information sur la démarche : masques@paysvoironnais.com

Dans des bacs disposés à cet effet devant :

- le Centre technique du Pays Voironnais - ZA du Roulet 77 impasse des Coquelicots à Coublevie : lundi au vendredi - 9h-17h
- le bâtiment Ecocité – bd du Guillon à Coublevie : lundi au vendredi - 9h-12h

Le surplus potentiel de masques pourra être mis à disposition de professionnels non soignants de l'hôpital de Voiron, des EHPAD et Résidences autonomie du Pays Voironnais accueillant des personnes fragiles.

Merci à vous pour votre aide précieuse !

CONTACT PRESSE

SOPHIE HARMAND

sophie.harmand@paysvoironnais.com

04 76 93 17 27

07 77 82 19 85